

rage pour faire les efforts voulus et admettre que l'on puisse se tromper. C'est aux Canadiens qu'il appartient, en fin de compte, de trancher la question. Les Canadiens sont équitables; ils admirent le courage et à en juger d'après une bonne partie de mon courrier, ils semblent en avoir assez des critiques malveillantes et inutiles qu'on entend si souvent à la Chambre.

Nous avons deux choses à examiner ici, un budget et des mesures de réforme fiscale. Le budget me semble judicieux. Il supprime la surtaxe de 3 p. 100, établit de nouvelles exemptions pour les particuliers et des réductions dans les taxes de vente et d'accise, ce qui veut dire un peu plus de 200 millions de dollars qui seront injectés dans l'économie durant le deuxième semestre de cette année. L'économie bénéficiera en outre des 650 millions de dollars provenant de l'ajournement des dépenses d'hiver du gouvernement et de 400 millions de dollars affectés à de nouveaux programmes durant l'année 1971-1972.

Cela devrait favoriser davantage la demande de produits durables, qui semble déjà augmenter. Si je ne m'abuse, les ventes au détail ont augmenté de 4.5 p. 100 entre mars et avril et la tendance fondamentale dans le cas des prix accuse une augmentation d'environ 3 p. 100 par année. Un véritable progrès de 5 à 5.5 p. 100 environ devrait donc être enregistré cette année. De toute façon, la productivité s'accroît.

Le fait de dissiper l'incertitude dans le domaine fiscal devrait encourager suffisamment le monde des affaires à stimuler son programme de placements de capitaux. Une reprise semble se dessiner dans l'activité manufacturière, malgré le chiffre encore élevé du chômage. En mai, on comptait 57,000 nouveaux emplois dans l'industrie manufacturière et 67,000 dans l'industrie de la construction. Le taux du chômage baisse.

Il est à souhaiter que la légère tendance des importations à augmenter plus vite que les exportations ne durera pas mais nous devons toujours chercher à vendre à d'autres clients que les États-Unis. Il est à souhaiter également que la tendance à la baisse du dollar canadien se poursuivra, car cette situation va non seulement stimuler l'industrie mais libérer les fonds canadiens dont le gouvernement a besoin au Canada et réduire la nécessité de recourir au marché des obligations.

Quant à la réforme fiscale, elle dénote que le gouvernement se préoccupe de la population et s'inquiète de constituer la structure économique nécessaire à ses besoins. Le NPD donne parfois l'impression que cette structure économique doit être considérée comme malade si elle n'appartient pas à l'État. Dans un pays comme le Canada il est impossible d'assurer l'égalité à une population croissante sans avoir également une économie en expansion. On ne saurait avoir un rythme d'expansion qui se rapproche tant soit peu de celui qui s'imposerait pour augmenter le revenu réel et la consommation par habitant à moins que le rythme d'accumulation des capitaux et de croissance de la production ne corresponde aux espoirs de la population.

Les plus belles réalisations du projet de réforme du gouvernement sont le relèvement des exemptions personnelles, la déduction des frais de garde d'enfants dont les mères travaillent, l'introduction de la formule d'étalement du revenu pour ceux dont les revenus varient et qui reçoivent de fortes sommes globales comme dans le cas de gains en capital, le fort relèvement des montants

déductibles au titre de cotisations à des régimes de pensions, la possibilité pour un employé de déduire ses frais professionnels et ses frais de déménagement, le relèvement des exemptions pour ceux de plus de 65 ans, et de la limite des dons de charité qui passe de 10 à 20 p. 100 du revenu. C'est ce qu'offre le gouvernement aux particuliers sans que soit affaiblie la structure économique qui nous est nécessaire si nous voulons éviter la stagnation. Espérons que les provinces ne se précipiteront pas pour remplacer les réductions fiscales fédérales par de nouveaux impôts provinciaux. Pour éviter cela il faut que les gens soient aussi vigilants et aussi prêts à protester contre leurs gouvernements provinciaux qu'ils l'ont été autrefois à l'égard du gouvernement fédéral et de ses propositions de réforme fiscale.

Il paraît que le premier ministre du Manitoba, M. Schreyer, aurait déjà déclaré que le régime fiscal fédéral réduirait les recettes fiscales du Manitoba et qu'il sera obligé d'envisager la création d'un impôt provincial sur les successions et l'augmentation de la taxe de vente au détail. Et ceci malgré le fait que le gouvernement fédéral a garanti que les recettes provinciales ne subiraient aucune diminution ou que si cela se produisait Ottawa comblerait la différence. Il a déclaré cela en dépit du fait que les provinces percevront de nouvelles recettes procurées par le nouvel impôt sur les gains en capital et par l'augmentation de leur droit d'imposition des compagnies minières. Elles recevront ainsi un supplément de 15 p. 100. Cette attitude est étonnante surtout quand tout laisse à penser que les impôts du Manitoba allaient de toute façon être relevés pour faire face aux récentes promesses de ses hommes politiques, promesses que ces derniers ont faites avant même de connaître quoi que ce soit des propositions du gouvernement fédéral.

Espérons que les gouvernements provinciaux imiteront le gouvernement fédéral en accordant des allègements fiscaux et ne justifieront pas ces prédictions. Par exemple, le projet de réforme fiscale fédérale prévoit d'exempter les couples âgés de 65 ans et plus dont les revenus n'excèdent pas \$3,600. Si les provinces avaient l'orientation sociale qu'elles se reconnaissent, il serait logique qu'elles réduisent maintenant les impôts fonciers des propriétaires du même groupe d'âge.

Enfin, nous espérons que s'intensifieront les efforts pour réduire ou, du moins, freiner le taux d'expansion du budget fédéral et que l'autorité, maintenant qu'elle a créé une nouvelle formule fiscale, continuera à rechercher une façon vraiment efficace de stimuler les régions à croissance lente. Ne s'engagera-t-on pas bientôt dans la voie des stimulants fiscaux qui supprimeraient la disparité régionale?

Il me semble que les propositions censées modifier graduellement l'assiette fiscale des industries des mines et des pétroles devraient permettre d'accorder des encouragements fiscaux aux industries de la fabrication et des services dans les régions moins dynamiques du Canada. Devons-nous nous abstenir d'agir tandis que Toronto, Montréal et Vancouver deviennent des agglomérations monstres, surpeuplées et inhabitables, et que le reste du pays devient un désert inhabité? Je n'ai aucun grief personnel contre Montréal, Toronto et Vancouver. Je prédis simplement que ces villes deviendront monstrueuses sous ce rapport. Devons-nous nous contenter d'observer la transformation? J'espère bien que non. J'ai